

Fiche signalétique sur la sécurité (SDS)

NANOSKIN MAJESTIC Hydrophobic Crème Wax



1. PRODUIT ET IDENTIFICATION DE LA COMPAGNIE

1.1 Identificateurs du produit

Nom du produit : NANOSKIN MAJESTIC Hydrophobic Crème Wax
 Identificateur du produit : NA-MAJ
 Famille du produit : Émulsion de cire

1.2 Utilisations pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Peinture pour automobile et soin extérieur.

1.3 Renseignements du fournisseur concernant la fiche signalétique sur la sécurité

Compagnie : NANOSKIN Car Care Products
 Total Import Solutions, Inc.
 14700 Radburn Ave.
 Santa Fe Springs, CA 90670 USA

No. de téléphone : [562-691-6818](tel:562-691-6818)

No. de télécopieur : [562-483-8333](tel:562-483-8333)

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence : POUR TOUTE L'AMÉRIQUE DU NORD 1-800-633-8253
 INTERNATIONAL 1-801-629-0667

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

H315: Peut causer une irritation cutanée.

H304: Peut être fatal si avalé et s'il y a pénétration des voies respiratoires.

H361fd Soupçonné d'endommager la fertilité. Soupçonné d'endommager le fœtus.

H340: Peut causer des défauts génétiques.

H350: Peut causer le cancer.

H336: Peut causer des nausées ou des étourdissements.

H411: Toxique aux organismes aquatiques avec des effets à long terme.

Énoncés préventifs des risques

Prévention :

Garder les contenants bien fermés.

P242 Utiliser seulement des outils pare-étincelles.

P260 Ne respirer aucune poussière/ fumée/ gaz/ brouillard/ vapeur/ aérosol.

P264 Bien se laver les mains après la manutention.

P270: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/ vêtements de protection/ protection pour les yeux/ protection pour le visage.

Action à prendre :

P301 + P310 SI AVALÉ : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Modification 01/10/2016

P303 + P361 + P353 SUR LA PEAU (ou cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau / douche.

P304 + P340 + P312 SI INHALÉ : Transporter la victime à l'air frais et la garder au repos dans une position confortable pour respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous ressentez un malaise.

P305 + P351 + P33 DANS LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, si elles sont faciles à enlever. Continuer de rincer. P308 + P313 SI exposé ou concerné : Obtenez de l'aide/ un conseil médical.

P331 NE PAS faire vomir

P332 + P313 Si une irritation cutanée se produit : Obtenez de l'aide/ un conseil médical.

P337 + P313 : Si l'irritation oculaire persiste : Obtenez de l'aide/ un conseil médical.

P362 Enlever tout vêtement contaminé et laver avant de réutiliser.

P363 : Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

P370 + P378 En cas d'incendie : Utiliser du sable sec, un agent chimique sec ou une mousse résistante aux alcools pour éteindre.

Entreposage :

P403 + P233 Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder les contenants bien fermés.

P405 Fermer à clé l'endroit d'entreposage.

P501 Éliminer tout le contenu/ contenant dans une usine approuvée de traitement des déchets.

2.2 Éléments d'étiquetage selon le SGH, incluant les déclarations préventives

Pictogramme



3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composant	Numéro de CAS	Avertissements	Concentration
Polydiméthyl Siloxane	63148-62-9		>5%
DISTILLATS DE PÉTROLE	64742-48-9		5-15%
EXCLUSIF NON DANGEREUX	Exclusif		60-80%
Solvant Stoddard	64742-47-8		1-5%
CIRE CARNAUBA	8015-86-9		3-5%

4. MESURES DE PREMIERS SOINS

PROCÉDURES DE PREMIERS SOINS

Suite à une inhalation :

Amener la victime à l'air frais. Donner la respiration artificielle ou de l'oxygène si la respiration est interrompue. Obtenir rapidement des soins médicaux. Ne pas donner des liquides si la victime est inconsciente. Si la victime est consciente, rincer la bouche avec de l'eau et contacter le numéro d'urgence indiqué à la section 1.4.

Éviter tout contact cutané :

Laver immédiatement la peau avec du savon et de l'eau. Peut causer une irritation. Obtenir de l'aide médicale s'il y a présence d'irritation ou de réaction allergique.

Suite à un contact avec les yeux :

Rincer immédiatement les yeux à l'eau courante pendant au moins 15 minutes, en soulevant occasionnellement les paupières supérieures et inférieures. Obtenir rapidement une attention médicale si une rougeur ou une irritation se présente. Éviter toute agitation. Enlever si possible les verres de contact.

Suite à une ingestion :

Rincer la bouche avec de l'eau, contacter un centre antipoison ou le numéro d'urgence inscrit à la section 1.4. Ne jamais donner quelque chose par la bouche à une personne inconsciente.

Conseil au médecin / Traitement :

Aucun connu.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE UN INCENDIE

RISQUE D'INCENDIE

Risque d'incendie : Risque indirect d'incendie. Inflammabilité du gaz/ vapeurs avec l'air en dessous des limites d'explosivité.

INSTRUCTIONS AUX POMPIERS

Refroidir les réservoirs/ barils avec un jet d'eau/ déplacer les dans un endroit sécuritaire. Risque d'explosion physique : éteindre/ refroidir à partir d'un endroit protégé. Ne pas déplacer la charge s'il est exposé à la chaleur. Après avoir été refroidi : il y a un risque persistant d'explosion physique.

PROTECTION DURANT LA LUTTE CONTRE UN INCENDIE

Exposition à la chaleur/ feu : appareil d'air/ d'oxygène comprimé

6. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION Gants. Lunettes de protection. Vêtements de protection. Déversements importants dans des espaces fermés : appareil d'air comprimé.

PROCÉDURES D'URGENCE Rester en amont du vent. Identifier la zone dangereuse. Considérer la possibilité d'une évacuation. Sceller les zones plus basses. Fermer les portes et fenêtres des installations adjacentes. Arrêter les moteurs et ne pas fumer. Aucune flamme nue ou étincelles. Appareils à l'épreuve des étincelles et des explosions et de l'équipement d'éclairage. Garder les contenants fermés. Laver les vêtements contaminés.

POUR LES INTERVENANTS EN CAS D'URGENCE

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION Fournir une protection appropriée à l'équipe de nettoyage.

PROCÉDURES D'URGENCE Ventiler la zone.

VOIR LA SECTION 8 POUR LES MESURES DE CONTRÔLE D'EXPOSITION ET L'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

MANUTENTION

Respecter les consignes légales. Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Nettoyer les vêtements contaminés. Manipuler les contenants vides et souillés comme ceux qui sont remplis. Nettoyer et assécher à fond les installations avant leur utilisation. Ne pas vider les rejets dans les tuyaux de drainage. Ne pas utiliser de l'air comprimé pour faire le pompage. Utiliser des appareils et un éclairage antidéflagrants et pare-étincelles.

Modification 01/10/2016

Faire attention aux charges électrostatiques. Garder éloigné des flammes nues et de chaleur. Garder éloigné des sources d'allumage/ étincelles. Éviter tout contact prolongé et répété avec la peau. Garder les contenants bien fermés. Mesurer les niveaux de concentration dans l'air régulièrement. Travailler avec le système local de ventilation/ aspiration.

ENTREPOSAGE

Entreposer prudemment. Ne pas entreposer à des températures au-dessus de 27deg. C (80 deg. F) Bouteilles/ contenants peuvent gonfler et/ou accumuler des vapeurs. Entreposer dans un endroit avec une ventilation adéquate.

HYGIÈNE

Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Se laver les mains et autres endroits exposés avec un savon doux et de l'eau avant et après avoir mangé, bu ou fumé et en quittant le travail.

8. CONTROLE D'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Commentaires sur les directives d'exposition Limites d'exposition :

COMPOSANT	NUMÉRO CAS	VALEUR	PARAMÈTRES DE CONTROLE	BASE
Dispersion d'huile		TWA	5 mg/m3.	
Distillats (de pétrole), hydrotraitement léger	64742-47-8	TWA OSHA Z-1 TWA ACGIH TWA	500 ppm 2,000 mg/m3 200 mg/m3 (en tant que vapeurs totales d'hydrocarbure) 400 ppm 1,600 mg/m3	

CONTROLES TECHNIQUES

Des postes de lavage d'urgence pour les yeux et des douches de sécurité devraient être disponibles dans les environs immédiats de toute exposition potentielle.

Matériaux de protection vestimentaire : Utiliser du caoutchouc butylique d'au moins 3 mm d'épaisseur. Éviter une protection avec du nitrile et du pvc.

Protection des mains

Veuillez utiliser des gants avec les matériaux recommandés ci-dessus.

Protection oculaire

Lunettes de protection.

Protection cutanée et corporelle

Protection de la tête/ cou. Vêtements de protection.

Protection respiratoire

Porter un masque à gaz avec filtre de type A si la conc. dans l'air est > à la limite d'exposition.

Autre information

Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique

Fluide visqueux

Apparence

Cire crèmeuse

Granulométrie

Sans objet

Odeur

Aromatique

Seuil d'odeur

Données non disponibles

Formule moléculaire

Mélange

Poids moléculaire

Mélange

Point d'ébullition

Données non disponibles

Température de décomposition

Données non disponibles

Point de fusion

Données non disponibles

Point de congélation

Données non disponibles

Densité relative

Données non disponibles

Densité apparente

Données non disponibles

Modification 01/10/2016

Solubilité dans d'eau	Données non disponibles
Solubilité dans d'autres liquides	Données non disponibles
Point d'éclair	Données non disponibles

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Conditions à éviter	Éviter les températures extrêmes.
Produits dangereux de décomposition	Oxydes de carbone, oxydes de silicium, monoxyde de carbone
Possibilité de réactions dangereuses	Ne pas mettre en contact avec des oxydants.

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE**Solvant naphte (pétrole), lourd**

64742-47-8 : Toxicité orale sévère : DL50 (rat, mâle et femelle) : > 5 000 mg/kg

Méthode : Procédure à dose fixe GLP : Oui Toxicité sévère par inhalation :

Remarques : Aucune information disponible Toxicité cutanée sévère : DL50 (rat, mâle et femelle) : > 2 000 mg/kg
Méthode : Procédure à dose fixe GLP : Oui**12. TOXICITÉ ÉCOLOGIQUE****TOXICITÉ****Solvant naphte (pétrole), lourd aliph.**

Toxicité chez le poisson : DL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc en ciel)) : 25 mg/l Temps d'exposition : 96 heures

Type de test : statique Suivi analytique : oui Méthode : Directive 203 de l'OCDE GLP: oui Toxicité chez daphnia et autres invertébrés du milieu aquatique : DL50 (Daphnia magna (Puce d'eau)) : 1,4 mg/l Temps d'exposition : 48 heures Type de test: statique Suivi analytique : oui Méthode : Directive du Test 202 de l'OCDE GLP: oui

13. CONSIDÉRATIONS POUR L'ÉLIMINATION

Bruler le produit dans un incinérateur chimique équipé d'une tuyère de postcombustion et d'un épurateur en étant très prudent car ce matériel est hautement inflammable. Offrir les surplus et les résidus non-recyclables à une compagnie reconnue dans l'élimination des déchets. Contacter un service professionnel reconnu d'élimination des déchets pour disposer de ce matériel.

EMBALLAGE CONTAMINÉ Éliminer en tant que produit non utilisé.**14. INFORMATION SUR LE TRANSPORT****Information d'expédition****NON CLASSIFIÉ PAR L'ONU****Information spéciale pour l'expédition**

Sans objet.

HMIS:**SANTÉ** 1**INFLAMMABILITÉ** 1**RÉACTIVITÉ** 0**15. INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION**

Modification 01/10/2016

États-Unis

Composants sur la liste de SARA 302

Ce produit ne contient aucun agent chimique sujet à une obligation de déclaration selon la Section 302 au Titre III de SARA.

Composants sur la liste de SARA 313

Les composants suivants sont assujettis au contrôle des niveaux de concentration de la Section 313 au Titre III de SARA:

2-Butoxyéthanol No. de CAS 111-76-2 Date de révision 24-04-1993

Risques selon SARA 311/ 312

Risque d'incendie, risque sévère pour la santé, risque chronique pour la santé

Liste des composants du 'Massachusetts Right To Know'

Liste des composants du 'Pennsylvania Right To Know List' :

64742-47-8 Distillats (du pétrole), hydrotraitemen léger 0 - 100 %

Liste des composants du 'New Jersey Right To Know List' :

64742-47-8 Distillats (du pétrole), hydrotraitemen léger 0 - 100 %

64742-48-9 Solvant naphthe (pétrole), aliph. lourd

16. AUTRE INFORMATION

Fiche signalétique préparée par **Total Import Solutions, Inc. dba NANOSKIN Car Care Products**

Exonération de responsabilité

Ces informations sur la santé et la sécurité sont correctes au meilleur de notre connaissance et croyance en date de cette publication, cependant nous ne pouvons pas accepter la responsabilité d'une perte, d'une blessure ou d'un dommage encouru suite à son utilisation. Nous veillerons dans la mesure du possible à faire les révisions requises des informations contenues dans cette documentation. Le cas échéant, des copies révisées de cette documentation seront distribuées à nos acheteurs directs qui ont reçus cette substance. Il est reconnu qu'il est de la responsabilité de tout fournisseur intermédiaire d'assurer que ces dites révisions soient transmises à leurs utilisateurs. Les informations fournies dans la feuille signalétique sont conçues pour donner des directives pour la manutention sécuritaire, l'entreposage et l'utilisation du produit. Ceci n'est pas considéré comme une spécification ni une garantie de propriétés spécifiques. Tout produit chimique doit être manipulé par un personnel compétent et dans un environnement contrôlé. Si des informations additionnelles sont requises, elles peuvent être obtenues par l'entremise du bureau des ventes à l'adresse indiquée en haut de ce feuillett.